

tels; cette action a été trop négligée jusqu'ici en face de l'organisation forte et active d'autres groupes de citoyens qui s'étonnent de nous trouver si divisés et qui se demandent si certains hommes publics catholiques croient bien à l'Église.

... En conséquence, c'est de bon cœur que je bénis le premier groupe de jeunes gens catholiques qui aura le courage et l'honneur d'arborer le drapeau d'une " Association catholique " se préparant à l'action sociale par la prière et l'étude.

Bon courage et en avant, Dieu le veut ! Dieu le veut !

† ADÉLARD, O. M. I., arch. de Saint-Boniface.

Mgr Langevin avait su lutter et combattre, parce que les circonstances l'exigeaient: il voulait le respect des droits de tous. C'est pour quoi il était lui-même respectueux jusqu'au scrupule des droits des autres et dans son vaste diocèse où toutes les nationalités se coudoient, personne ne put légitimement se plaindre d'avoir jamais été entravé, par l'ingérence épiscopale, dans sa liberté de catholique ou de citoyen. Il laisse le diocèse de Saint-Boniface solidement organisé: ses œuvres rappelleront son zèle aux générations futures, comme son nom restera inséparable de l'idée de patriotisme.

LA RÉDACTION.

LE DERNIER CONSEIL FEDERAL DE L'A. C. J. C.

LES QUESTIONS ACADIENNE ET ONTARIENNE

A la suite du vibrant article que nous venons de reproduire du *Semeur* d'août-septembre, l'organe de la vaillante *Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française*, se trouve le compte rendu du dernier Conseil fédéral de l'Association tenu à Montréal dans les derniers jours de juin. C'était au lendemain des funérailles de notre cher Archevêque, qui aimait tant la jeunesse et qui, en retour, en était si ardemment aimé. Aussi rien d'étonnant que dans la revue des causes françaises au Canada — causes auxquelles l'A. C. J. C. s'intéresse d'une manière si intelligente et si pratique — l'on ait évoqué son souvenir.

De ce compte rendu nous tenons à détacher de larges et importants extraits qui font toucher du doigt l'œuvre de l'Association et qui résumant d'une manière lumineuse ce que l'on est convenu d'appeler les *questions acadienne et ontarienne*. On constatera aussi que nos *questions de l'Ouest* ne sont pas étrangères à cette vaillante jeunesse, qui désire multiplier ses ramifications dans les provinces des prairies. Il nous fait particulièrement plaisir de profiter de cette occasion pour placer devant nos lecteurs la *question acadienne*, qui consti-